



TEST D'AUDITION

COMMENT REPÉRER UNE PERSONNE MALENTENDANTE ?
ENTEND-ELLE BIEN ? TESTEZ-LA !



➔ Posez ces quelques questions à la personne :

Oui

- 1 - Faites-vous souvent répéter quand vous parlez avec quelqu'un ?
- 2 - Augmentez-vous souvent le son de la télévision et de la radio ?
- 3 - Devez-vous faire un effort pour suivre une conversation dans le bruit ?
- 4 - Est-ce que parfois vous entendez un mot et ce n'est pas le bon mot ?
- 5 - Dans la rue, êtes-vous parfois surpris par l'arrivée d'un véhicule ?

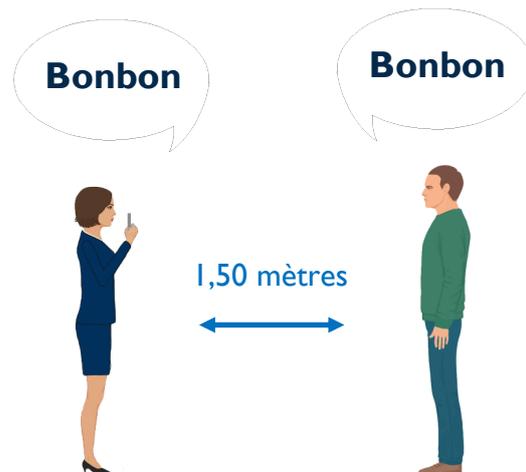
Si la personne a répondu « oui » à 3 ou plus de ces questions,
elle a peut-être une **perte d'audition**.

➔ Si un doute persiste, réalisez également cette mise en situation pratique :

① Placez une feuille devant votre bouche afin que la personne en face ne puisse pas lire sur vos lèvres.



② Mettez vous face à la personne et répétez séparément et doucement les mots suivants : « Bonbon », « Pomme » et « Chien ». La personne doit les répéter.



Si la personne n'est pas capable de répéter les 3 mots énoncés (qui correspondent à 3 fréquences différentes),
elle a probablement une **perte d'audition**.

Contactez AuditionSolidarité
marion@auditionsolidarite.org / 06 72 83 79 55
marine@auditionsolidarite.org / 06 75 96 01 18